

## L'ÉVOLUTION DU SECTEUR SEMENCIER DES PLANTES LÉGUMIÈRES

par Denis Lor<sup>1</sup>

Sous l'impulsion de l'Inra dans les années 1960 des travaux en Amélioration des Plantes Légumières destinés à soutenir la filière en France se sont mis en place sur les espèces majeures autour des deux pôles de Versailles et de Montfavet. La Sélection privée était peu développée avec quelques Sociétés. Pour délivrer une génétique de qualité véhiculée par une semence de qualité, il a fallu fédérer en amont le public et le privé dans l'ACVPP<sup>2</sup> et en aval créer une Section Plantes Potagères au CTPS<sup>3</sup>, pour enregistrer les nouvelles variétés au Catalogue officiel français puis à celui de l'Union Européenne.

Les missions ont été assignées à Pierre **Pécaut** et Hubert **Bannerot**, en vue de faire évoluer le patrimoine variétal composé de populations hétérogènes, vers des variétés plus adaptées aux nouvelles exigences du marché. Ce travail de Sélection sur un grand nombre d'espèces s'est amplifié grâce aux équipes de chercheurs Inra et privés tournés vers de multiples objectifs : depuis ceux des conditions agronomiques de la production jusqu'à ceux du consommateur, en passant par ceux de la distribution et des intermédiaires, ainsi que ceux de l'industrie alimentaire de la transformation des récoltes. Un grand marché professionnel de production légumière s'ouvrait tout en côtoyant celui des jardiniers amateurs.

Des nouvelles formes de variétés très performantes qui cumulent le maximum de gènes favorables en vue des besoins quantitatifs et qualitatifs, associés à la mise au point des itinéraires techniques en constante évolution, ont abondamment supplanté les populations : avec soit des lignées, soit des hybrides simples ou complexes, quand les innovations techniques sur les espèces végétales le permettaient.

Les résultats obtenus avec ces nouvelles variétés en termes de rendement, d'homogénéité, d'adaptation aux différentes conditions, de rusticité par leurs résistances aux pathogènes sont avérés ; mais aussi avec un apport de diversité et de qualité technologique, alimentaire, gustative voire esthétique. Ces variétés ont rencontré beaucoup de succès et ont permis à la France de maintenir sa position de 3<sup>ème</sup> producteur UE de légumes, en dépit de la décroissance des surfaces et des exploitations et de développer des productions nouvelles avec succès.

De nouveaux challenges correspondant à des changements climatiques, du milieu (biotique ou abiotique) ou à des besoins de la Société en vue de productions plus saines, plus économes en intrants et plus respectueuses de l'environnement sont à relever, et ils viennent s'ajouter aux précédents, non seulement en France, mais dans le monde.

L'industrie semencière forte de ses premiers succès peut continuer d'investir et d'innover pour répondre à ces défis en s'appuyant sur son expertise en Sélection, mais aussi en faisant appel à la biodiversité et aux nouveaux outils et connaissances de la biotechnologie. Sa position économique solide, notamment en France (1er producteur de semences UE et 3<sup>ème</sup> exportateur mondial) et son dynamisme en alliance avec la Science fondamentale, devrait lui permettre de déployer son potentiel vers de nouveaux progrès génétiques, si toutefois le cadre Réglementaire lui permet d'opérer, du moins en Europe. Hélas, l'horizon Réglementaire et politique reste encore trop incertain et nécessite un engagement clair et dans la durée.

---

<sup>1</sup> Consultant Scientifique Groupe Limagrain, ex-directeur de la Sélection HM Clause.

HM Clause issu de la fusion de Harris Moran (USA) avec Clause (France) filiales du Groupe Limagrain.

<sup>2</sup> Association des Créateurs de Variétés Potagères et Florales.

<sup>3</sup> Comité Technique Permanent de la Sélection.